

..... *Ensemble pour la prévention*

RAPPORT ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME-HOMME

2025

Assemblée Générale
du 18 juin 2026

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Rapport de situation comparée des hommes et des femmes abrogé (article R.2323-12 code du travail) = **données sont intégrées dans la BDESE** (*Base de données économiques, sociales et environnementales*)



Création d'un indicateur : l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en lumière les disparités existantes.

Depuis 1er mars 2020 : **obligation de publier l'index** de l'égalité entre les femmes et les hommes pour les entreprises d'au moins 50 salariés

Loi 02 août 2021 : **présentation d'un rapport annuel d'activité** comprenant des données relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (article L. 4622-16 code du travail)

ZOOM SUR L'APST37

77,78 %
DES POSTES OCCUPÉS
PAR DES FEMMES

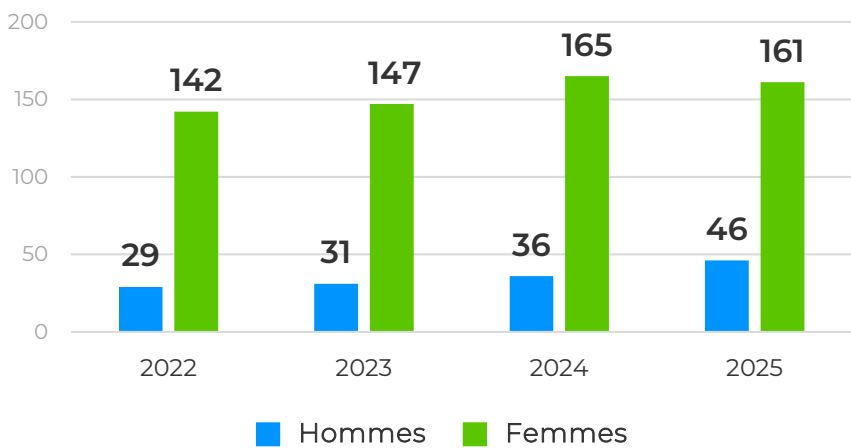
L'APST 37, tout comme l'ensemble des Services de santé au travail, emploie une majorité de femmes au sein de son effectif = **en moyenne 78% des postes**, avec une répartition homogène sur l'ensemble des catégories professionnelles.

Ce taux correspond exactement à l'ensemble des emplois occupés par les femmes au sein des effectifs des SPSTI sur le plan national (Rapport de branche PRESANSE 2021).

Leur représentativité chaque année est relativement équivalente.

207 PERSONNES PRÉSENTES DURANT L'ANNÉE

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

	2022		2023		2024		2025	
	H	F	H	F	H	F	H	F
CADRES	11,1% (19)	26,9% (46)	10,1% (18)	25,8% (46)	9,9% (20)	26,3% (53)	13,5% (28)	27,5% (57)
NON CADRES	5,3% (9)	55,5% (95)	6,7% (12)	56,7% (101)	7,5% (15)	55,2% (111)	8,7% (18)	49,8% (103)
APPRENTIS	0,6% (1)	0,6% (1)	0,6% (1)	-	0,5% (1)	0,5% (1)	-	0,5% (1)
TOTAL PAR GENRE	17% (29)	83% (142)	17,4% (31)	82,5% (147)	17,9% (36)	82,1% (165)	22,2% (46)	77,8% (161)

PRÉSENCE MAJORITAIRE DES FEMMES



Cause de la **présence majoritaire des femmes** dans l'effectif de l'entreprise = activité de la structure et plus globalement des Services de prévention et de santé au travail avec notamment une concentration dans certains métiers (secrétariat, secteur administratif, infirmières, et de plus en plus par les médecins)

Augmentation récente de la part des hommes dans l'effectif = **l'index égalité femme/homme 2026 calculable**
(≠ index 2021 et 2022)

OBJECTIFS DE L'INDEX D'ÉGALITÉ

Pour rappel, l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet de mettre en avant :

- ▶▶ L'indicateur relatif à l'écart de rémunération,
- ▶▶ L'indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles,
- ▶▶ L'indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité,
- ▶▶ L'indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

L'INDEX 2026 DE L'APST37

Avec ces indicateurs, l'index 2026 de l'APST37, au titre des données 2025 s'établit à :

96 points sur 100

Rappelons que les entreprises dont l'index est inférieur à 75% doivent mener des actions correctives dans un délai de 3 ans.

La note moyenne déclarée par les entreprises en 2026 est de 88/100 sur 29348 déclarations (*Source ministère du Travail 07 avril 2026*).



QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Voici quelques **données chiffrées** sur la situation comparée entre les femmes et les hommes au sein de l'APST37 au titre de l'année 2025 (comparé également à 2023 et 2024)

DURÉE ET TEMPS DE TRAVAIL

	2023				2024				2025			
	Temps complet		Temps partiel		Temps complet		Temps partiel		Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
EMPLOYÉS	0,6% (1)	21,9% (39)	-	4,5% (8)	1% (2)	23,4% (47)	-	4,9% (10)	1% (2)	17,4% (36)	-	6,3% (13)
TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE	5,6% (10)	23% (41)	0,6% (1)	7,3% (13)	6,9% (14)	20,4% (41)	-	5,9% (12)	7,7% (16)	19,3% (40)	-	6,8% (14)
APPRENTIS	0,6% (1)	-	-	-	0,5% (1)	0,5% (1)	-	-	-	0,5% (1)	-	-
CADRES	6,2% (11)	17,4% (31)	3,9% (7)	8,4% (15)	6,5% (13)	18,4% (37)	3,5% (7)	7,9% (16)	8,7% (18)	20,3% (42)	4,8% (10)	7,2% (15)
Total par genre	13% (23)	62,3% (111)	4,5% (8)	20,2% (36)	14,9% (30)	62,7% (126)	3,5% (7)	18,9% (38)	17,4% (36)	57,5% (119)	4,8% (10)	20,3% (42)
Total par temps de travail	75,3% (134)		24,7% (44)		77,6% (156)		22,4% (46)		74,9% (155)		25,1% (52)	
Total général	178				201				207			

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

		2023		2024		2025	
		H	F	H	F	H	F
CADRES	CADRES COMOP + DIR.	14	178	28	324	7	503,75
	CADRES PREVENTEURS	70,5	123,25	213	220	191	98
	MÉDECINS DU TRAVAIL	63,5	471,17	85	518	569,50	1713,50
NON CADRES	EMPLOYÉS ASSM	-	217	50	878	23	570
	EMPLOYÉS SUPPORT	-	126	20	178,50	-	16
	EMPLOYÉS PREVENTEURS	-	-	-	-	-	70
	ETAM INFIRMIERS	569,25	1604,51	377	2001,5	184,50	934
	ETAM SUPPORT	14	-	3	-	28	116
	ETAM PREVENTEURS	42,50	129,1	59	212	140	358
Total des heures par genre		773,75	2 851,03	835	4 332	1 143	4 379,25
Total général		3 624,78		5 167		5 522,25	

A noter qu'en 2025, les catégories ont été retravaillées suite à notre ré-organisation interne.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

